Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/07/2024 à 11h10
Réference de l'AR : 054-200043693-20240617-2024_027-DE
Affiché le 02/07/2024 ; Certifié exécutoire le 02/07/2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 24-05-04

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 17 JUIN 2024

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	31	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	5	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

Objet
MOBILITE – CONVENTION ATCHOUM

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* :AZZARA Jean-François (BEUVEILLE) - J WEISS (EPIEZ)- G BIANCHI (GRAND FAILLY)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (Longuyon)- J SAILLET (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)-M POLLRATZKY (LONGUYON)- D PIEDFER (LONGUYON)—LECOINTRE C (LONGUYON)- AM TROMBINI (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)— N FOULON (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – HIBLOT P (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)-JIRKOVSKI E (Petit-failly)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- FAIETA M (PIERREPONT)-JENNESSON R (ST SUPPLET)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- -ROESER D (TELLANCOURT)-DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS) – VERRON L (VILLE HOUDLEMONT)-A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- DALLA RIVA JP (VILLETTE) – E GILLARDIN (VILLERS LE ROND) E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)*: CLAUDET E (ALLONDRELLE)- ROUYER G (COLMEY)-R KLEIN (BASLIEUX)- D NEVEU (CHARENCY) – P WINGEL (ST JEAN)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* **:** JL WOJCIK à HOUSSON L (LONGUYON)- N FOULON à JP JACQUE (LONGUYON)- B DELATTRE (OTHE) à E CLAUDET (ALLONDRELLE)-H BIZOT à D PIEDFER (LONGUYON)- P GUILIN à JF AZZARA (BEUVEILLE)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 24/06/2024, que la convocation du Conseil avait été faite le 11 juin 2024 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

La CCT2l de par sa compétence mobilité se doit de proposer des solutions de mobilité pour les personnes les plus isolées . Une présentation d'une proposition associative a été faite en Conférence des maires. Celle-ci consiste en du Transport à Domicile par des chauffeurs volontaires en grande partie.

L'association ATCHOUM se charge de la communication, du recrutement des chauffeurs, et de la gestion d'une plateforme d'appels.

La tarification Atchoum se décompose en deux parties :

- **Une première année**, incluant des actions de déploiement spécifiques ainsi que des actions d'animation
- **Les années suivantes**, incluant des actions d'animation permettant de continuer de développer le nombre d'utilisateurs de la solution

TOTAL SUR 3 ANS

18 454 € HT

soit

0,40 € HT

par habitant par an

MISE EN PLACE

9 227 € HT

LA PREMIERE ANNEE
Zone choisie : 15 378 hab.
Incluant
Ingénierie territoriale
Organisation du déploiement
Centre d'appel
Plateforme web
Fourniture, impression KIT com 27 communes
Animation

DÉVELOPPEMENT

4 613 € HT

LES ANNÉES SUIVANTES
Incluant
Centre d'appel
Plateforme web
Animation & accompagnement

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/07/2024 à 11h10
Réference de l'AR : 054-200043693-20240617-2024_027-DE
Affiché le 02/07/2024 ; Certifié exécutoire le 02/07/2024

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A L'UNANIMITE

DECIDE d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat et à solliciter des subventions sur les fonds de l'Etat (50% SUR LE FONDS VERT), et 30% auprès du CEREMA et de l'ADEME.

Le Président

Fait à LONGUYON le 24/06/2024

Jean-Pierre JACQUE